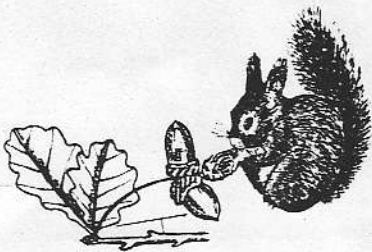
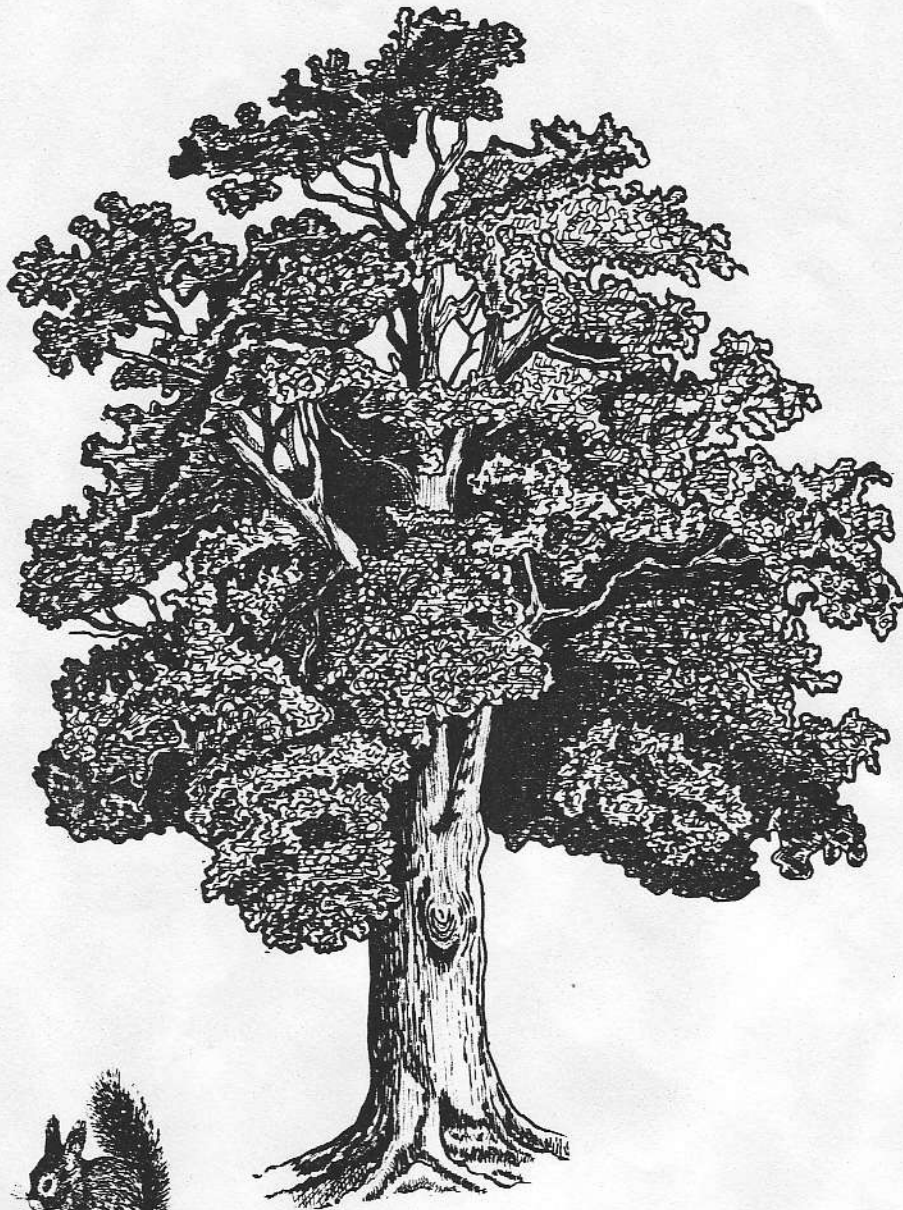


# LE CHÊNE



Aout 1995

Une association n'est représentative et efficace qu'en fonction du nombre de ses adhérents et de leur motivation.

La force des ABSC dépend de votre implication:

- Faites nous connaître autour de vous.
- N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.
- Vous pouvez également participer avec nous aux négociations avec l'ONF.
- **Contactez nous.**

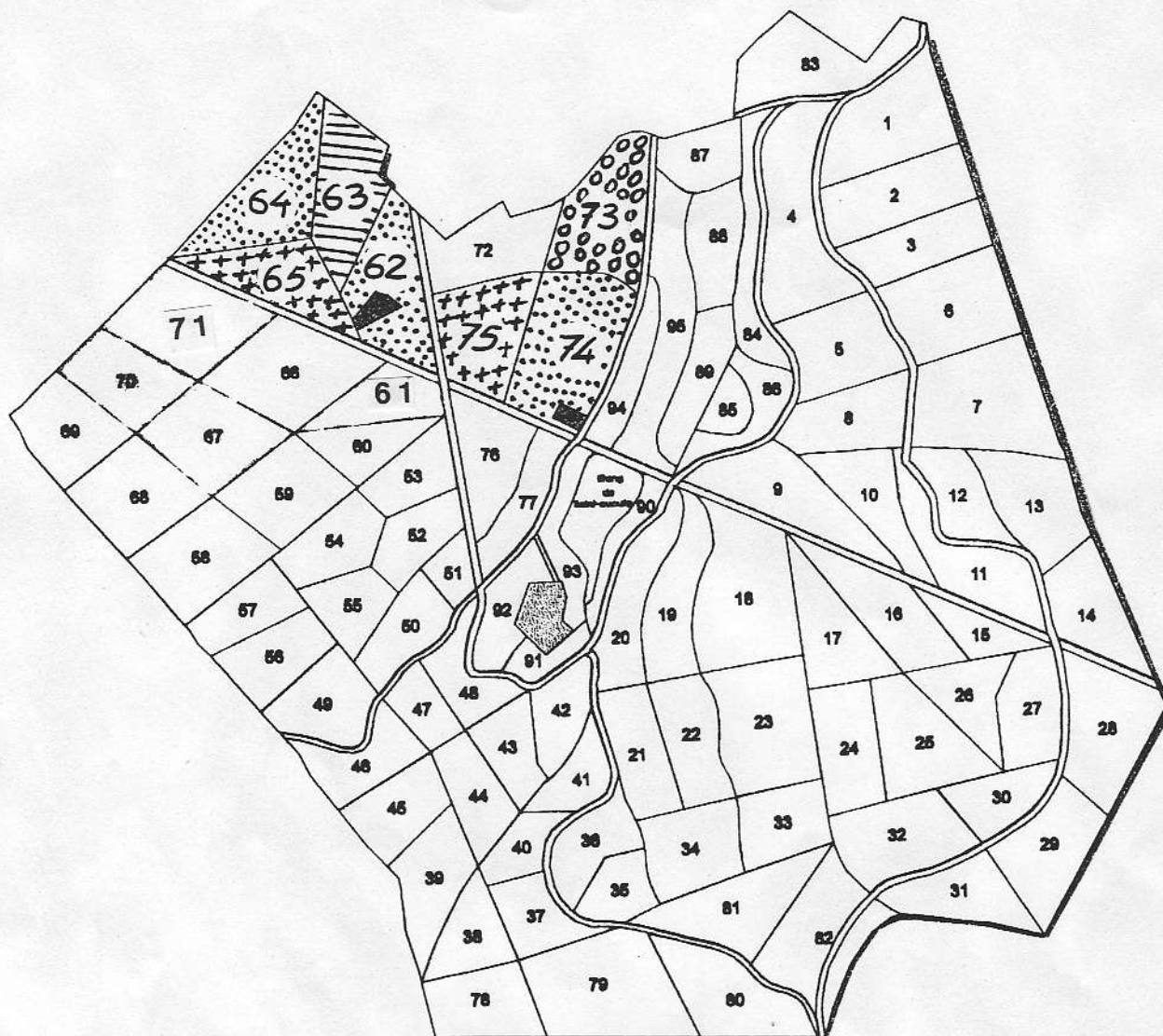


Si vous pensez que notre association doit continuer ses actions de défense du bois de STCucufa, notre assemblée générale ayant fixé la cotisation 95/96 à 70 francs, envoyez nous votre renouvellement avant fin septembre (chèque à l'ordre des ABSC). Merci de votre soutien.

LES AMIS DU BOIS DE ST CUCUFA 17 RUE DU CHAMPTIER 92500 RUEIL MALMAISON Tel 47-32-20-25 / 47-49-78-68

Association pour la préservation et le respect de l'intégrité des forêts périurbaines

**Coupes prévues en 1995/96  
( Dans 7 parcelles, sur environ 20 ha )**



**Balivage**  
 ( il reste 1 tige par cépée\* )  
 ( environ 400 à l'ha )

**Régénération**  
 (Coupe des arbres adultes)  
 (Plantation, semis)

**Recépage**  
 ( S'apparente à une coupe rase )  
 ( il reste 60 à 100 tiges à l'ha )

**Sanitaire**  
 (Coupe des bois "dépérissants" )  
 ("Eclaircie" des cépées importantes)

\* **Cépée**: Ensemble de tiges poussant sur la souche d'un arbre coupé.

Ces 7 parcelles avaient été martelées en 93 (poinçon ONF ou griffures apposées sur le tronc des arbres destinés à être coupés) et devaient être vendues pour être exploitées en 1994. Suite à notre intervention elles avaient été provisoirement retirées des ventes pour en réétudier le peuplement avant exploitation. Cette carte de ST Cucufa indique les différentes interventions que doit accomplir l'ONF dès cette année et courant 1996. Nous avons demandé à Mme Mérier, chef de groupe technique ONF et responsable des coupes, de participer au recensement des arbres que nous voudrions conserver. Nous ne voulons pas que disparaissent les plus beaux sujets comme ce chêne de la parcelle 65 que nous avons réussi à sauver en 1993. Deux autres parcelles (61 et 71) dont les coupes "sanitaires" devaient être terminées en 1994, seraient également programmées cet automne. **A surveiller de très près!**



## **Voeu de l'Assemblée des professeurs du Muséum National d'Histoire Naturelle**

Extrait de l'annexe 1 du livre: France, ta forêt fout le camp! ( ouvrage collectif ) paru chez Stock.

" L'assemblée,

Considérant que les observations faites dans de nombreuses forêts montrent que, en dehors de l'atteinte portée à la beauté des sites, la pratique des coupes rases, introduite depuis quelques années par l'Office National des Forêts, met en danger la pérennité de la forêt, que la plupart des coupes rases effectuées jusqu'à ce jour ont porté sur des peuplements encore jeunes comprenant souvent des régénérations partielles;

Considérant, par ailleurs, que même des chênes et des hêtres très âgés, en particulier les chênes de 450 ans et les hêtres de 250 ans des réserves biologiques de Fontainebleau, produisent en abondance des graines dont le taux de germination reste très élevé;

Considérant qu'ainsi l'argument avancé pour tenter de justifier les coupes rases, à savoir que ces coupes seraient l'unique moyen de régénérer des peuplements trop âgés, n'est pas convaincant;

Considérant que même des chênes très âgés, loin d'être inutilisables, fournissent au contraire des bois de qualité exceptionnelle;

Considérant que, dans l'ensemble, la pratique des coupes rases a conduit à des échecs, beaucoup d'opérations de reboisement ayant dû être renouvelées plusieurs fois sans succès;

Considérant que, aux causes climatiques et édaphiques de mortalité des plants (excès d'éclaircissement, exposition aux vents desséchants, dégradation des sols), se sont ajoutés: l'installation d'une flore herbacée dense éliminant les jeunes semis ou plants d'arbres, les dégâts des rongeurs, et ceux du gibier qu'on a tenté de pallier par des clôtures inesthétiques et coûteuses, toutes ces actions nuisibles contribuant à rendre aléatoire la réinstallation d'une végétation forestière dans les parcelles rasées,

Attire l'attention des pouvoirs publics sur les dangers de la technique des coupes rases,

Souhaite son abandon et le retour aux techniques classiques, prudentes et éprouvées, du réensemencement naturel et des éclaircies;

Considérant d'autre part, les inconvénients d'un découpage des forêts par l'ouverture de nouvelles artères à grande circulation, et, de façon générale, les menaces diverses, comme l'emploi de techniques pouvant être biologiquement dangereuses,

Recommande vivement l'introduction dans le conseil d'administration de l'Office National des Forêts, gérant de la forêt française, de biologistes choisis dans le cadre des grands organismes de recherche fondamentale, en particulier le Muséum National d'Histoire Naturelle."

### **NOTRE AVIS:**

Ce constat assez édifiant, fait par d'éminents biologistes, ne peut que nous encourager à poursuivre nos actions. Ne nous laissons pas endormir par les explications que nous prodigue l'ONF sur ses panneaux : " Parcelle en régénération... Hier... Aujourd'hui... Dans 100 ans". Devant ce spectacle désolant nous avons notre mot à dire car nous savons que ce mode de gestion est archaïque et que l'on peut faire autrement à condition de vouloir sortir de la routine.

Mais l'ONF le veut-il vraiment?

L'engagement actif de toutes les associations et personnes motivées par le désir de protéger nos forêts obligera cet " Etablissement public national à caractère industriel et commercial.." à adopter une autre sylviculture, plus proche de la nature et respectueuse du paysage.

### **EN BREF.**

#### **L'ONF "régénère".**

Dans le premier N° de notre journal nous attirions votre attention sur une plantation de pins laricio ( pins de Corse ), dans la parcelle 70, sous couvert de châtaigniers. Environ 150 de ces résineux ont été installés par les responsables de l'ONF à St Cucufa, alors qu'à la Direction Générale il semblerait qu'une décision de ne plus enrésiner aurait été prise.

Il faut savoir que ces conifères pouvant atteindre plus de 30 m , détruiront, à terme, les biocénoses en place.

Dans cette même parcelle on rencontre aussi de nombreux plans de chênes rouges d'Amérique ( on en trouve également en quantité dans l'ancienne coupe rase, parcelle 59 ). Bien que l'ONF se défende de pratiquer à St Cucufa une sylviculture mercantile, ces "étrangers" à croissance rapide ( jusqu'à 2m50 par an ), pouvant aussi dépasser les 30m auraient- ils été préférés à nos pédonculés parce qu'exploitables plus rapidement?

Il est une chose certaine, dans quelques années, les châtaigniers encore présents ici auront totalement disparu.

#### **Le tunnel se déplace, la forêt subit.**

Sur proposition de la Commission d'Enquête le tracé du tunnel Est de l'A 86 a été reporté plus à l'Est sous la forêt, le puits d'extraction des gaz d'échappement ramené vers l'intérieur du massif. Actuellement des forages ont lieu dans la parcelle 58 en lisière de la 59. A cet endroit s'élèvera une cheminée en béton de 10 mètres de haut nécessitant déboisement important et bétonnage d'une route d'accès.

Au nord, vers les Pince-Vins, le puits de secours qui devait se situer en lisière et hors du bois sera ramené dans la parcelle 62 en bordure de la 63. L'entreprise prévoit pour ce seul puits, de 8 à 12 mois de travaux, l'extraction de 3500 m<sup>3</sup> de terre dont l'évacuation pourrait se faire à travers la forêt par la route du Pré Boni et la route de Versailles et représenterait de 5 à 10 camions par jour. Quant au déboisement et au bétonnage des accès au chantier nous n'osons l'imaginer.

Ces propositions ont obtenu un avis favorable du Conseil Municipal le 21 mars 1995 !.....

### Droit de décision.

Afin de limiter la circulation, la route de Versailles avait été depuis longtemps fermée aux automobilistes, samedi, dimanche et jours fériés, du croisement avec la route du Pré Boni jusqu'au carrefour Béranger. Elle a été rouverte sur décision de l'ONF pour permettre l'accès du parking St Cucufa aux personnes venant de La Celle-St-Cloud et désirant se rendre au "Chalet du lac".

Ce restaurant en gérance appartient à ....l'ONF.

Le loyer serait-il au prorata du chiffre d'affaires?

### Demande de subvention.

Afin de nous aider à concrétiser notre projet d'étude par les experts forestiers du groupement Pro Silva en vue de l'amélioration de la biodiversité et de la multifonctionnalité à St Cucufa, nous avons sollicité en Janvier une subvention municipale. Une somme de 1000 F nous a été concédée....

Nos finances ne nous permettant pas d'assurer le complément, nous devons reporter à l'année prochaine cette utile consultation qui nous permettrait de consolider nos arguments face à l'ONF.

R. C

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Jacques BAUMEL**

Député des Hauts-de-Seine  
Maire de Rueil-Malmaison

Hôtel-de-Ville, le 19 décembre 1994

JB/CL/27401

**Monsieur CARREZ**  
**Directeur Général de l'O.N.F.**  
**2, avenue Saint Mandé**  
**75570 PARIS Cedex 12**

Monsieur le Directeur Général,

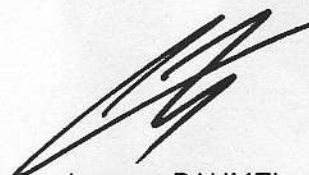
Je me permets d'attirer votre attention sur une question qui me surprend beaucoup.

Au cours des coupes importantes que vous avez effectuées dans le bois de St Cucufa, parmi les nombreux arbres marqués pour être abattus, figurait un chêne d'environ quatre cents ans. Il me paraît d'ailleurs extravagant que des coupes décidées par l'O.N.F. suppriment de tels arbres qui devraient être au contraire préservés. Grâce à une association "Les Amis du Bois de Saint-Cucufa", ce gros chêne a été épargné sous réserve de l'application de conditions émises par Madame Merer, Chef du groupe technique O.N.F. qui a joint à sa lettre un devis d'intervention de l'ordre de trois mille francs correspondant à un élagage sanitaire doux qu'il appartiendra de faire pratiquer par le gestionnaire.

Il me paraît particulièrement scandaleux qu'un Office National tel que le vôtre qui dispose d'un budget important que j'ai l'occasion de voter en tant que Parlementaire, impose à une association ou éventuellement à une collectivité municipale la prise en charge du montant de tels travaux.

Je tiens en tant que Député-Maire de Rueil à protester contre ce procédé et vous demande de bien vouloir assurer vous-même le financement de telles interventions qui dépendent de vous surtout quand il s'agit de protéger des arbres aussi symboliques. J'ajoute, à mon vif regret, que l'intérêt de ces travaux ne semble pas faire l'unanimité de vos employés.

Je serais heureux de connaître votre position sur ce sujet et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Jacques BAUMEL  
Député-Maire de Rueil-Malmaison

Lettre adressée à la direction de l'ONF par M. Jacques Baumel, les responsables à ST Cucufa nous ayant demandé de trouver le financement d'un traitement sanitaire pour le chêne que nous avions sauvé de l'abattage ( parcelle 65 ).